



PROGRAMME D' ACTIONS 2019-2022 VERS LES MOA ET LES ENTREPRISES.



PROGRAMME BTP 2019-2022

Enjeux

Agir sur les **maîtres d'ouvrage** (MOA) pour qu'ils intègrent dans les cahiers des charges des marchés de travaux de leurs projets la **mutualisation des moyens de prévention**.

Accompagner les **entreprises** sur ces projets en promouvant la mutualisation des moyens et l'**organisation en amont**.

Nouveauté

Lien entre les projets des MOA et les entreprises qui interviennent sur ces projets



LES STRATÉGIES PARTICULIÈRES



5 types de MOA

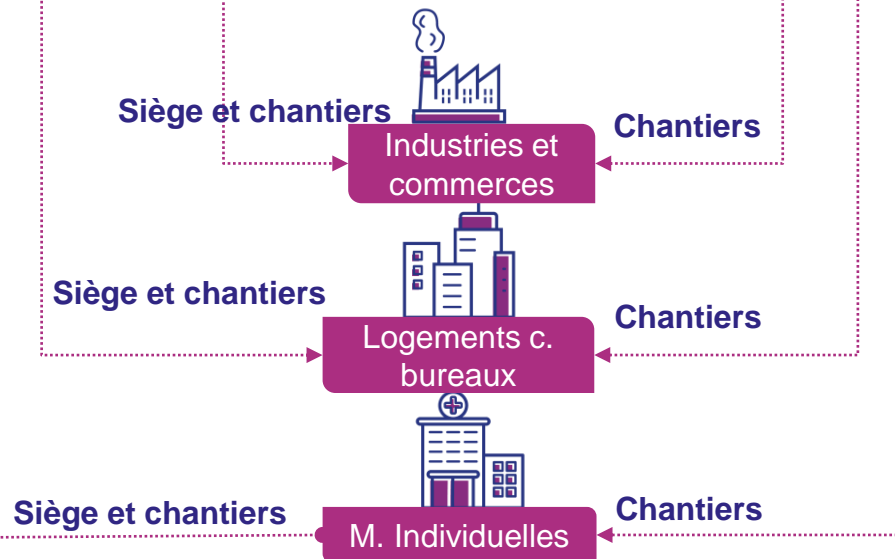
- Bailleurs sociaux
- Promoteurs
- CMI
- Etablissements publics
- MOA exploitants



12 métiers d'entreprises

- Gros-oeuvre
- Charpentes
- Couverture
- Menuiserie
- Peinture
- Electricité
- Chauffage
- ...

5 Thèmes opérationnels Prioritaires (TOP)



5 Thèmes opérationnels Prioritaires (TOP)





TOP : THÉMATIQUES OPÉRATIONNELLES PRIORITAIRES

Thématiques
Opérationnelles Prioritaires
MOA
Maisons individuelles

- 01 Introduction
- 02 TOP Prévention des chutes
- 03 TOP Manutention
- 04 TOP Hygiène et condition de travail
TOP Coordination SPS
- 05 TOP Maintenance

Thématiques
Opérationnelles Prioritaires
MOA Exploitants
[Bâtiments Industriels, surfaces commerciales...]

- 01 Introduction
- 02 TOP Prévention des chutes
- 03 TOP Manutention
- 04 TOP Hygiène et condition de travail
- 05 TOP Coordination SPS
TOP Maintenance

Thématiques
Opérationnelles Prioritaires
MOA
Logements collectifs et bureaux

- 01 Introduction
- 02 TOP Prévention des chutes
- 03 TOP Manutention
- 04 TOP Hygiène et condition de travail
- 05 TOP Coordination SPS
TOP Maintenance





TOP : THÉMATIQUES OPÉRATIONNELS PRIORITAIRES

- Coordination SPS
- Prévention chutes de hauteur par la mise en commun de moyens de protections collectives
- Gestion des manutentions et des approvisionnements
- Hygiène et conditions de travail
- Interventions ultérieures en protections collectives



TOP LOGEMENTS COLLECTIFS ET BUREAUX

PRÉVENTION DES CHUTES PAR LA MISE EN COMMUN DE MOYENS DE PROTECTIONS COLLECTIVES

1 - Remblaiement périphérique



2 - Echafaudage commun à Montage et Démontage en Sécurité (MDS)



3 - Protections collectives définitives ou provisoires





TOP LOGEMENTS COLLECTIFS ET BUREAUX

GESTION DES MANUTENTIONS ET DES APPROVISIONNEMENTS

Aire de livraison et stockage
DHOL



Moyens commun de
manutention



Gestion des déchets
chantier propre





TOP LOGEMENTS COLLECTIFS ET BUREAUX HYGIÈNE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

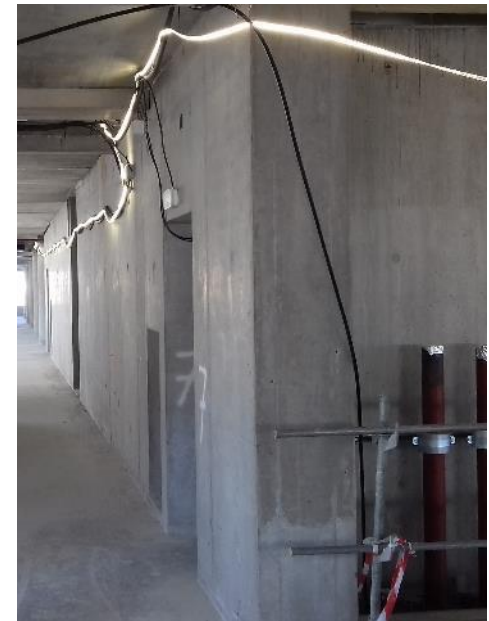
VRD avant le démarrage des travaux



Base vie (Vestiaire –
Réfectoire – Sanitaire)
mutualisée et raccordée



Alimentation électrique et
éclairage provisoire de
chantier





TOP COORDINATION SPS

Choix du SPS le plus tôt possible



Modalités de coopération avec son CSPS



Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP





TOP COORDINATION SPS

Choix du SPS le plus tôt possible



Modalités de coopération avec son CSPS

Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP



NOMMER LE COORDONNATEUR LE PLUS TÔT POSSIBLE



L'essence d'un projet se définit en **phase conception**.

Associer le coordonnateur en amont permettra d'**intégrer la composante santé/sécurité dans les choix organisationnels et techniques sans surcoût**. Sa compétence et son expérience vous garantissent le déroulement d'une opération sereine et efficace.

Désigner un coordonnateur SPS, compétent, doté de l'autorité et des moyens nécessaires à sa mission dès l'élaboration de l'avant-projet sommaire (APS) (décret 24 janvier 2003)



NOMMER LE COORDONNATEUR LE PLUS TÔT POSSIBLE



Il appartient au MOA de donner au coordonnateur :

- **les moyens** pour effectuer sa mission (cf. [Norme NF P 99-600](#) et [guide de calcul](#) pour définir la durée d'intervention)
- **l'autorité** d'arrêter des travaux dans les zones à risques jusqu'à suppression du risque



TOP COORDINATION SPS

Choix du SPS le plus tôt possible

Modalités de coopération avec son CSPA

Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP





MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE MOE ET CSPS :



Préciser les modalités pratiques de coopération entre MOE et CSPS ainsi que les modalités d'échanges avec le MOA.

- Inviter le CSPS à participer :
 1. Réunion de concertation entre CSPS, MOA, MOE et l'OPC pour intégrer les aspects sécurité dans les marchés de travaux
 2. Rencontres régulières avec le MOA
 3. Rencontre bilan
- Préciser les conditions conduisant à faire **cesser l'exécution des travaux**, lorsque des situations à risque exposent les salariés, notamment en cas de **danger grave et imminent**.



1 - RÉUNION DE CONCERTATION ENTRE CSPS, MOA, MOE ET L'OPC POUR INTÉGRER LES ASPECTS SÉCURITÉ DANS LES MARCHÉS DE TRAVAUX



Organiser une première réunion entre les différents acteurs, à la fois pour les identifier et pour définir les circuits d'échanges des informations entre eux.

Les prestations suivantes sont à intégrer dans les marchés des travaux :

Base vie et installation de chantier :

- Continuité des installations d'hygiène

Organisation du chantier

- Diagnostic préalable pour identifier les risques et prévoir dans les marchés les moyens de les prévenir.
- Mutualiser des moyens de livraison des matériaux et des manutentions
- Protections collectives contre les chutes

Interventions ultérieures sur l'ouvrage

Le CSPS peut également vous apporter un regard de préventeur lors de l'analyse des offres.



2 - RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC LE MOA



- Organiser, avant les travaux, une **réunion de validation** des options retenues en phase conception.
- Organiser des **réunions spécifiques entre le MOA et le CSPS** pour gérer les difficultés particulières et anticiper les futures situations à risques.
- Le CSPS assiste à des réunions plénières de chantier où sont traités les plannings des travaux et sont accueillis des nouveaux intervenants. **Une plage d'intervention lui est ménagée.**



3 - RENCONTRE BILAN



- **Mesurer l'efficacité et la pertinence des solutions apportées** par le CSPS
- Appréhender les **difficultés rencontrées** et lever les blocages résiduels
- Avoir un aperçu des **heures prévues et effectuées**
- Faire le point sur le **suivi et la mise à jour des documents contractuels** nécessaires à l'usage de votre ouvrage (PGC, DIUO...)



TOP COORDINATION SPS

Choix du SPS le plus tôt possible

Modalités de coopération avec son CSPS

Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP





5 TOP THÉMATIQUES OPÉRATIONNELLES PRIORITAIRES DÉCLINÉES PAR TOUS LES PRÉVENTEURS AU NIVEAU NATIONAL

- Coordination SPS
- Prévention chutes de hauteur par la mise en commun de moyens de protections collectives
- Gestion des manutentions et des approvisionnements
- Hygiène et conditions de travail
- Interventions ultérieures en protections collectives



TEMPS D'ÉCHANGES

